



RAPPORT DE GESTION

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
ACTIVITÉS ABANDONNÉES	2
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2015	3
MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS	4
ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS	8
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ	12
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	20
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	27
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	32

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Le présent rapport de gestion de Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») couvre les principales activités du deuxième trimestre 2015 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent.

Tous les montants sont en dollars canadiens à moins d'avis contraire. Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2014.

Québecor est une société de gestion détenant une participation de 75,4 % dans Québecor Média inc. (« Québecor Média »), l'un des plus importants conglomérats de médias du Canada. Les filiales de Québecor Média exercent leurs activités dans les secteurs suivants : Télécommunications, Média, Sports et divertissement. Québecor Média déploie une stratégie de convergence qui s'appuie sur les synergies entre ses différentes propriétés.

Au cours du troisième trimestre 2014, la Société a modifié sa structure organisationnelle et ses activités sont maintenant gérées par les trois secteurs suivants : Télécommunications, Média, Sports et divertissement. La réorganisation a consisté en a) la création du nouveau secteur Média, qui englobe toutes les activités des précédents secteurs Médias d'information et Télédiffusion, ainsi que les activités d'édition et de distribution de livres auparavant comprises dans le secteur Loisir et divertissement, b) la création du nouveau secteur Sports et divertissement, qui englobe toutes les activités d'exploitation, de production, de distribution et de gestion liées à la musique, au divertissement, au sport et au Centre Vidéotron dans la ville de Québec, auparavant comprises dans le secteur Loisir et divertissement, et c) le transfert des activités de vente au détail du précédent secteur Loisir et divertissement au secteur Télécommunications. Par conséquent, les chiffres des périodes antérieures présentés dans l'information sectorielle de la Société ont été reclassés pour refléter ces changements.

ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Le 19 mai 2015, Québecor a annoncé la vente des activités de ventes au détail de Groupe Archambault inc. (« Groupe Archambault ») à Renaud-Bray. Cette transaction comprend les 14 magasins Archambault, le portail *archambault.ca*, ainsi que la librairie de langue anglaise Paragraphe. La transaction est assujettie à l'autorisation du Bureau de la concurrence. Pendant la période d'examen par cet organisme, Québecor Média continuera l'exploitation des entreprises qui font l'objet de la transaction. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie relatifs à ces activités ont été reclassés en tant qu'activités abandonnées dans les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie.

Le 13 avril 2015, Québecor Média a conclu la vente de ses entreprises de journaux de langue anglaise au Canada, qui avait été annoncée le 6 octobre 2014, soit plus de 170 journaux et publications, le portail Canoe au Canada anglais ainsi que 8 imprimeries, dont celle d'Islington, en Ontario, pour une contrepartie en espèces totale de 305,5 M\$, moins les espèces disposées de 1,9 M\$. Ce montant représente le prix de vente de 316,0 M\$, diminué d'une somme de 10,5 M\$ qui correspond aux ajustements usuels ainsi qu'aux ajustements liés à des propriétés immobilières vendues par Corporation Sun Media avant la clôture de cette transaction. La transaction a reçu l'autorisation du Bureau de la concurrence le 25 mars 2015. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie relatifs à ces activités sont reclassés en tant qu'activités abandonnées dans les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie.

Le 13 février 2015, Québecor Média a annoncé qu'elle cessait l'exploitation de la chaîne spécialisée d'information et d'opinion de langue anglaise Société en nom collectif SUN News. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie relatifs à ces activités sont reclassés en tant qu'activités abandonnées dans les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie.

Le 2 septembre 2014, Québecor Média a conclu la vente de sa filiale Nurun inc. à l'entreprise française Publicis Groupe, pour une contrepartie composée d'espèces de 125,0 M\$, moins les espèces disposées de 18,1 M\$. Un montant de 8,2 M\$ a également été reçu relativement à certains ajustements dans le cadre de la transaction. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie relatifs à ces activités, ainsi que le gain de 41,5 M\$ résultant de la vente, sont reclassés en tant qu'activités abandonnées dans les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie.

Dans le présent rapport de gestion, seules les activités poursuivies de Québecor sont considérées dans l'analyse des résultats d'exploitation sectoriels.

FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2015

- Le chiffre d'affaires de Québecor a totalisé 960,9 M\$ au deuxième trimestre 2015, en hausse de 67,9 M\$ (7,6 %) par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Télécommunications

- Au deuxième trimestre 2015, le secteur Télécommunications a affiché une croissance de 43,9 M\$ (6,3 %) de ses revenus et de 10,2 M\$ (3,1 %) de son bénéfice d'exploitation ajusté.
- Trois services de Vidéotron ltée (« Vidéotron ») ont enregistré une progression importante de leurs revenus au deuxième trimestre 2015, soit la téléphonie mobile (29,5 M\$ ou 44,2 %), l'accès Internet (14,1 M\$ ou 6,6 %) et le service de vidéo par contournement qui a plus que doublé ses revenus (hausse de 3,2 M\$).
- Augmentation nette de 12 900 unités de service¹ au deuxième trimestre 2015. Le nombre total d'unités de service a augmenté de 225 200 (4,3 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2015, dont une hausse de 150 600 lignes en téléphonie mobile et une progression de 98 600 clients au service de vidéo par contournement.
- Revenu mensuel moyen par abonné (« RMPA ») de Vidéotron de 133,71 \$ au deuxième trimestre 2015, contre 123,61 \$ à la même période de 2014, soit une croissance de 10,10 \$ (8,2 %), dont une augmentation de 5,69 \$ (13,8 %) en téléphonie mobile.
- Le 15 juillet 2015, Québecor Contenu a annoncé une entente multiplateforme à long terme avec Sony Pictures Television Canada (« Sony Canada »), l'un des plus importants producteurs et distributeurs de contenus de divertissement au monde. Ce partenariat permettra à Vidéotron d'offrir sur son service de vidéo par contournement un vaste choix de films et de séries télé, et aux chaînes télévisuelles du Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») de diffuser en exclusivité les versions françaises de productions provenant du catalogue de Sony Canada.
- Le 12 mai 2015, au terme des enchères du spectre mobile commercial dans la bande de 2 500 MHz d'Industrie Canada, Québecor Média a annoncé que les soumissions de sa filiale Vidéotron ont été retenues pour 18 licences, couvrant la totalité de la province du Québec, ainsi que les plus grands centres urbains du Canada dont les villes de Toronto, d'Ottawa, de Calgary, d'Edmonton et de Vancouver. Ces licences permettent de rejoindre approximativement 65 % de la population canadienne, soit plus de 21 millions de personnes. Elles ont été acquises au coût total de 187,0 M\$.

Média

- Au cours de sa première saison à titre de diffuseur francophone exclusif des séries éliminatoires de la Ligue Nationale de hockey (« LNH »), TVA Sports s'est imposée comme la chaîne sportive la plus regardée au Québec. Lors des 12 matchs des Canadiens de Montréal présentés en séries éliminatoires, l'auditoire a atteint en moyenne 1 577 000 téléspectateurs, avec des pointes d'écoute allant jusqu'à 2,5 millions, pour une part de marché de 49,1 %. Depuis l'arrivée de la LNH sur ses ondes, TVA Sports a vu son nombre d'abonnés croître de façon importante pour atteindre 2,1 millions.
- Le 12 avril 2015, Groupe TVA a conclu avec Transcontinental inc. (« Transcontinental ») l'acquisition de 14 magazines, 3 sites Web et de contrats relatifs à l'édition sur mesure, pour une contrepartie en espèces de 55,5 M\$. Un montant à payer de 2,0 M\$ a été comptabilisé à titre d'ajustement préliminaire lié à des éléments du fonds de roulement. Cette transaction avait été annoncée le 17 novembre 2014. À la clôture de la transaction, Groupe TVA est devenu le propriétaire exclusif des magazines *Coup de pouce*, *Canadian Living*, *DécorMag*, *Style at Home*, *Fleurs Plantes Jardins*, *Canadian Gardening*, *Québec Vert*, *The Hockey News*, *Condo Maison Direct*, *Maisons Neuves Rive-Sud* et *Condos* et les sites Web *recettes.qc.ca*, *Quoi manger* et *On the table*. Groupe TVA détient également une participation effective de 51 % dans l'entreprise Les Publications Groupe TVA-Hearst inc., qui exploite les magazines *Elle Canada* et *Elle Québec*. De plus, Groupe TVA détient 50 % des actions des Publications Senior inc., qui publie les magazines *Le Bel Âge* et *Good Times*. La transaction a reçu l'autorisation du Bureau de la concurrence le 2 mars 2015.

Sports et divertissement

- Le 20 juillet 2015, Québecor a officiellement déposé sa candidature dans le cadre du projet d'expansion de la LNH afin d'obtenir une franchise pour une équipe de hockey professionnelle dans la ville de Québec.

¹ La somme des clients des services de télédistribution, d'accès Internet par câble et du service de vidéo par contournement, à laquelle est ajouté le nombre de lignes en téléphonie par câble et en téléphonie mobile.

- Le 7 avril 2015, l'amphithéâtre de Québec est officiellement devenu le Centre Vidéotron, dont l'ouverture est prévue le 12 septembre 2015. La programmation du mois de septembre 2015 comprend quatre matchs des Remparts de Québec de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (« LHJMQ »), des spectacles du groupe rock Metallica, du groupe d'humoristes Rock et Belles Oreilles et de Madonna, ainsi qu'un match préparatoire des Canadiens de Montréal contre les Penguins de Pittsburgh.
- Le 2 avril 2015, Québecor Média a annoncé la conclusion d'un partenariat stratégique d'une durée de huit années avec AEG Facilities, chef de file mondial de la gestion d'installations sportives et culturelles. La division AEG Live assistera le secteur Sports et divertissement dans la programmation de certains événements, spectacles et tournées qui seront présentés au Centre Vidéotron comportant près de 18 400 sièges.

Opérations financières

- Le 16 juillet 2015, Vidéotron a remboursé par anticipation et a retiré la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 75,0 M\$US émis le 15 avril 2008 et en circulation, portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant le 15 avril 2018, a réalisé l'actif des contrats de couverture afférents, et a remboursé par anticipation et retiré la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 300,0 M\$ émis le 13 janvier 2010 et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,125 % et échéant le 15 janvier 2020.
- Le 16 juin 2015, Vidéotron a modifié sa facilité de crédit renouvelable garantie de 575,0 M\$ afin de l'augmenter à 615,0 M\$ et de proroger son échéance de deux ans jusqu'au 20 juillet 2020. Vidéotron a aussi conclu une nouvelle facilité de crédit renouvelable non garantie de 350,0 M\$ venant à échéance le 20 juillet 2020. Les conditions de cette nouvelle facilité de crédit non garantie sont similaires aux modalités de la facilité de crédit garantie renouvelable de Vidéotron.
- Le 10 avril 2015, Vidéotron a complété le rachat de tous ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 175,0 M\$US, portant intérêt à un taux de 6,375 % et échéant le 15 décembre 2015, et a réalisé l'actif des contrats de couverture afférents.

MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

Les mesures non normalisées selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») utilisées par la Société pour évaluer son rendement financier, telles que le bénéfice d'exploitation ajusté, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média et le RMPA ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

Bénéfice d'exploitation ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) conformément aux IFRS, comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les frais financiers, le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux, la dépréciation de l'écart d'acquisition, la perte sur refinancement de dettes, les impôts sur le bénéfice et la perte liée aux activités abandonnées. Le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du bénéfice d'exploitation ajusté pour évaluer le rendement de ses investissements dans Québecor Média. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activité.

En outre, le bénéfice d'exploitation ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média, sont également utilisées par la Société. La définition du bénéfice d'exploitation ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente le rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté avec le bénéfice net (la perte nette) divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 1

Rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté présenté dans ce rapport avec le bénéfice net (la perte nette) divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Bénéfice (perte) d'exploitation ajusté(e) :				
Télécommunications	342,2	332,0	\$ 685,7	\$ 667,9
Média	11,3	28,7	5,4	22,5
Sports et divertissement	(4,1)	(2,1)	(4,2)	(2,8)
Siège social	(0,1)	1,3	1,6	7,3
	349,3	359,9	688,5	694,9
Amortissement	(167,0)	(162,2)	(348,5)	(322,9)
Frais financiers	(80,8)	(86,9)	(168,6)	(180,9)
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	45,9	20,8	40,8	23,7
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux	(5,7)	(2,5)	(10,1)	(3,1)
Dépréciation de l'écart d'acquisition	(30,0)	(30,0)	(30,0)	(30,0)
Perte sur refinancement de dettes	(13,8)	-	(12,1)	(18,7)
Impôts sur le bénéfice	(5,5)	(30,1)	(27,4)	(46,9)
Perte liée aux activités abandonnées	(11,8)	(143,8)	(16,1)	(143,8)
Bénéfice net (perte nette)	80,6	(74,8)	\$ 116,5	\$ (27,7)

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires avant le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux, la dépréciation de l'écart d'acquisition, la perte sur refinancement de dettes, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements, et du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements, et avant la perte liée aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est plus représentatif aux fins d'évaluer le bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 2**Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce rapport avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	66,5	\$ 55,9	\$ 107,9	\$ 101,0
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	45,9	20,8	40,8	23,7
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux	(5,7)	(2,5)	(10,1)	(3,1)
Dépréciation de l'écart d'acquisition	(30,0)	(30,0)	(30,0)	(30,0)
Perte sur refinancement de dettes	(13,8)	-	(12,1)	(18,7)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	6,8	0,6	3,9	7,8
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements	11,5	8,2	12,3	10,9
Activités abandonnées	(9,1)	(107,8)	(11,2)	(107,3)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	72,1	(54,8)	\$ 101,5	\$ (15,7)

¹ Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs

Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent le bénéfice d'exploitation ajusté, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition ou le renouvellement de licences), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. La Société utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs comme indicateur de liquidités générées par ses secteurs. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs sont utilisés par la direction et le conseil d'administration pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de ses secteurs. Les tableaux 7 et 8 présentent le rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation des secteurs avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies divulgués aux états financiers consolidés de Québecor.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média représentent les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de la filiale selon les IFRS, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition ou le renouvellement de licences), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la filiale Québecor Média. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies représentent les fonds disponibles dans Québecor Média pour les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 8 présente le rapprochement des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Revenu mensuel moyen par abonné

Le RMPA est un indicateur utilisé dans l'industrie pour mesurer les revenus mensuels générés par la télévision par câble, l'accès Internet, la téléphonie par câble et mobile et le service de vidéo par contournement, par abonné moyen de base. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Société calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet, de téléphonie par câble et mobile, et du service de vidéo par contournement, par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période considérée, puis divise ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE QUÉBECOR

Comparaison des deuxièmes trimestres 2015 et 2014

Revenus de 960,9 M\$, en hausse de 67,9 M\$ (7,6 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (43,9 M\$ ou 6,3 % des revenus du secteur) et Média (36,4 M\$ ou 17,9 %).
- Diminution dans le secteur Sports et divertissement (0,5 M\$ ou -4,3 %).

Bénéfice d'exploitation ajusté de 349,3 M\$, en baisse de 10,6 M\$ (-2,9 %).

- Diminution dans le secteur Média (17,4 M\$ ou -60,6 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur) et écart défavorable dans le secteur Sports et divertissement (2,0 M\$).
- Hausse dans le secteur Télécommunications (10,2 M\$ ou 3,1 %).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart défavorable de 0,4 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au deuxième trimestre 2015, par rapport à la même période de 2014. Par ailleurs, la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et l'impact des différentes transactions sur les options émises conformément à ce programme ont entraîné un écart défavorable de 2,5 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au deuxième trimestre 2015.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 72,1 M\$ (0,59 \$ par action de base) au deuxième trimestre 2015, contre une perte nette attribuable aux actionnaires de 54,8 M\$ (0,45 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit un écart favorable de 126,9 M\$ (1,04 \$ par action de base).

- Cet écart favorable s'explique surtout par :
 - l'écart favorable de 132,0 M\$ au chapitre de la perte liée aux activités abandonnées ;
 - un écart favorable de 25,1 M\$ au chapitre du gain sur évaluation et conversion des instruments financiers ;
 - l'écart favorable de 24,6 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
 - la diminution de 6,1 M\$ des frais financiers.

Contrebalancés en partie par :

- un écart défavorable de 13,8 M\$ relativement aux pertes sur refinancement de dettes ;
- une baisse de 10,6 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté ;
- la hausse de 4,8 M\$ de la charge d'amortissement ;
- une hausse de 3,2 M\$ de la charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 66,5 M\$ (0,54 \$ par action de base) au deuxième trimestre 2015, contre 55,9 M\$ (0,45 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit une hausse de 10,6 M\$ (0,09 \$ par action de base).

Charge d'amortissement de 167,0 M\$ au deuxième trimestre 2015, soit une hausse de 4,8 M\$ qui s'explique essentiellement par l'impact des investissements en immobilisations effectués dans le secteur Télécommunications, dont l'amortissement des immobilisations relatives aux investissements dans le réseau LTE, et l'impact de la stratégie promotionnelle axée sur la location d'équipements, contrebalancés en partie par l'incidence de la cessation de l'amortissement des licences de spectre, conformément à un changement dans l'estimation de la vie utile de ces licences (*voir* section « Changement d'estimations comptables » ci-après).

Frais financiers de 80,8 M\$, en baisse de 6,1 M\$, expliquée surtout par l'impact de la diminution des taux d'intérêt applicables aux dettes à long terme due aux refinancements à des taux d'intérêt inférieurs et par un niveau d'endettement moins élevé.

Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers de 45,9 M\$ au deuxième trimestre 2015, contre 20,8 M\$ au deuxième trimestre 2014. Cet écart favorable de 25,1 M\$ s'explique essentiellement par la hausse (sans incidence fiscale) du gain sur les dérivés incorporés liés aux débentures convertibles.

Charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux de 5,7 M\$ au deuxième trimestre 2015, contre 2,5 M\$ à la même période de 2014, soit un écart défavorable de 3,2 M\$.

- Au deuxième trimestre 2015, le secteur Télécommunications a enregistré une charge de restructuration des activités d'exploitation de 2,2 M\$ (0,3 M\$ à la même période de 2014), principalement attribuable à la migration du service de télédistribution analogique vers le service numérique. De plus, le secteur a enregistré une autre charge spéciale de 0,3 M\$ au deuxième trimestre 2015.
- Une charge de restructuration des activités d'exploitation de 2,6 M\$ (1,5 M\$ à la même période de 2014) a été enregistrée au deuxième trimestre 2015 dans le secteur Média, relativement aux différents programmes de réduction d'effectifs. Le secteur a également enregistré une autre charge spéciale de 0,5 M\$ au deuxième trimestre 2015 (0,1 M\$ à la même période de 2014).
- Les autres secteurs ont enregistré une charge de restructuration de 0,1 M\$ au deuxième trimestre 2015 (0,6 M\$ à la même période de 2014).

Charge de dépréciation de l'écart d'acquisition de 30,0 M\$ au deuxième trimestre 2015, contre 30,0 M\$ à la même période de 2014.

- Au deuxième trimestre 2015, Québecor Média a réalisé un test de dépréciation annuel sur son unité génératrice de trésorerie (« UGT ») Journaux, qui continue d'être affectée par le passage au numérique et les conditions difficiles du marché. Québecor Média a conclu que la valeur recouvrable de cette UGT, basée sur la juste valeur moins les coûts de disposition, était inférieure à la valeur comptable. En conséquence, le secteur Média a enregistré une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 30,0 M\$, sans incidence fiscale (30,0 M\$, sans incidence fiscale, au deuxième trimestre 2014).

Perte sur refinancement de dettes de 13,8 M\$ au deuxième trimestre 2015.

- Conformément à un avis émis le 16 juin 2015, Vidéotron a remboursé, le 16 juillet 2015, la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 75,0 M\$US, émis le 15 avril 2008 et en circulation, portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant le 15 avril 2018, pour un prix de 101,521 % du montant nominal, et a réalisé l'actif des contrats de couverture afférents. Une perte de 0,2 M\$ a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats au cours du deuxième trimestre 2015 relativement à ce remboursement, y compris un gain net de 2,1 M\$ enregistré auparavant dans les autres éléments du résultat global.
- Conformément à un avis émis le 16 juin 2015, Vidéotron a remboursé, le 16 juillet 2015, la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 300,0 M\$, émis le 13 janvier 2010 et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,125 % et échéant le 15 janvier 2020, pour un prix de 103,563 % du montant nominal. Une perte de 13,6 M\$ a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats au cours du deuxième trimestre 2015 relativement à ce remboursement.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 5,5 M\$ au deuxième trimestre 2015 (taux d'imposition effectif de 6,8 %), contre 30,1 M\$ (taux d'imposition effectif de 28,2 %) à la même période de 2014, soit un écart favorable de 24,6 M\$. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

- L'écart favorable de la charge d'impôts sur le bénéfice et la variation favorable des taux d'imposition effectif s'expliquent principalement par l'impact de la baisse des passifs d'impôts différés, résultant de l'évolution des dossiers de vérification fiscale, de la jurisprudence et de la législation fiscale.

Comparaison des premiers semestres 2015 et 2014

Revenus de 1,89 G\$, en hausse de 120,8 M\$ (6,8 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (82,8 M\$ ou 5,9 % des revenus du secteur), Média (51,8 M\$ ou 13,4 %) et Sports et divertissement (3,2 M\$ ou 12,5 %).

Bénéfice d'exploitation ajusté de 688,5 M\$, en baisse de 6,4 M\$ (-0,9 %).

- Diminution dans le secteur Média (17,1 M\$ ou -76,0 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur) et écart défavorable dans le secteur Sports et divertissement (1,4 M\$) et siège social (5,7 M\$) expliquée principalement dans ce dernier cas par la variation défavorable de la juste valeur des options d'achat d'actions.
- Hausse dans le secteur Télécommunications (17,8 M\$ ou 2,7 %).

- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart favorable de 1,3 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au premier semestre 2015, par rapport à la même période de 2014. Par ailleurs, la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et l'impact des différentes transactions sur les options émises conformément à ce programme ont entraîné un écart défavorable de 8,5 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au premier semestre 2015.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 101,5 M\$ (0,83 \$ par action de base) au premier semestre 2015, contre une perte nette attribuable aux actionnaires de 15,7 M\$ (0,13 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit un écart favorable de 117,2 M\$ (0,96 \$ par action de base).

- Cet écart favorable s'explique surtout par :
 - l'écart favorable de 127,7 M\$ au chapitre de la perte liée aux activités abandonnées ;
 - l'écart favorable de 19,5 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
 - un écart favorable de 17,1 M\$ au chapitre du gain sur évaluation et conversion des instruments financiers ;
 - la diminution de 12,3 M\$ des frais financiers ;
 - un écart favorable de 6,6 M\$ relativement aux pertes sur refinancement de dettes.

Contrebalancés en partie par :

- la hausse de 25,6 M\$ de la charge d'amortissement ;
- une hausse de 7,0 M\$ de la charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux ;
- une baisse de 6,4 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 107,9 M\$ (0,88 \$ par action de base) au premier semestre 2015, contre 101,0 M\$ (0,82 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit une hausse de 6,9 M\$ (0,06 \$ par action de base).

Charge d'amortissement de 348,5 M\$, soit une hausse de 25,6 M\$ qui s'explique essentiellement par les raisons mentionnées dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2015 et 2014.

Frais financiers de 168,6 M\$, en baisse de 12,3 M\$, qui s'explique principalement par les raisons mentionnées dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2015 et 2014.

Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers de 40,8 M\$ au premier semestre 2015, contre 23,7 M\$ à la même période de 2014, soit un écart favorable de 17,1 M\$ qui s'explique principalement par la hausse (sans incidence fiscale) du gain sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles.

Charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux de 10,1 M\$ au premier semestre 2015, contre 3,1 M\$ au premier semestre 2014, soit un écart défavorable de 7,0 M\$.

- Au premier semestre 2015, le secteur Télécommunications a enregistré une charge de restructuration des activités d'exploitation de 4,3 M\$ (0,5 M\$ à la même période de 2014), principalement attribuable à la migration du service de télédistribution analogique vers le service numérique. De plus, le secteur a enregistré une autre charge spéciale de 0,6 M\$ au premier semestre 2015.
- Une charge de restructuration des activités d'exploitation de 3,6 M\$ (1,6 M\$ à la même période de 2014) a été enregistrée au premier semestre 2015 dans le secteur Média, relativement aux différents programmes de réduction d'effectifs. Le secteur a également enregistré une autre charge spéciale de 0,7 M\$ au premier semestre 2015 (0,2 M\$ à la même période de 2014).
- Les autres secteurs ont enregistré une charge de restructuration de 0,9 M\$ au premier semestre 2015 (0,8 M\$ à la même période de 2014).

Charge de dépréciation de l'écart d'acquisition de 30,0 M\$ au premier semestre 2015, contre 30,0 M\$ à la même période de 2014, qui s'explique par les raisons évoquées dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2015 et 2014.

Perte sur refinancement de dettes de 12,1 M\$ au premier semestre 2015, contre 18,7 M\$ à la même période de 2014, soit un écart favorable de 6,6 M\$.

- Conformément à un avis émis le 16 juin 2015, Vidéotron a remboursé, le 16 juillet 2015, la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 75,0 M\$US, émis le 15 avril 2008 et en circulation, portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant le 15 avril 2018, pour un prix de 101,521 % du montant nominal, et a réalisé l'actif des contrats de couverture afférents. Une perte de 0,2 M\$ a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats au cours du deuxième trimestre 2015 relativement à ce remboursement, y compris un gain net de 2,1 M\$ enregistré auparavant dans les autres éléments du résultat global.
- Conformément à un avis émis le 16 juin 2015, Vidéotron a remboursé, le 16 juillet 2015, la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 300,0 M\$, émis le 13 janvier 2010 et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,125 % et échéant le 15 janvier 2020, pour un prix de 103,563 % du montant nominal. Une perte de 13,6 M\$ a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats au cours du deuxième trimestre 2015 relativement à ce remboursement.
- Conformément à un avis émis le 11 mars 2015, Vidéotron a remboursé, le 10 avril 2015, la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 175,0 M\$US, portant intérêt à un taux de 6,375 % et échéant le 15 décembre 2015, pour un prix de 100 % du montant nominal, et a réalisé l'actif lié aux contrats de couverture afférents. Un gain net de 1,7 M\$ a été comptabilisé dans l'état consolidé des résultats au cours du premier trimestre 2015 relativement à ce remboursement, y compris un gain de 1,8 M\$ enregistré auparavant dans les autres éléments du résultat global.
- Conformément à un avis émis le 26 mars 2014, Vidéotron a remboursé, le 24 avril 2014, ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 260,0 M\$US, émis le 5 mars 2009 et en circulation, portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant le 15 avril 2018, pour un prix de 103,042 % du montant nominal. Une perte nette de 21,4 M\$ a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats au cours du premier trimestre 2014 relativement à ce remboursement, y compris une perte de 1,7 M\$ enregistrée auparavant dans les autres éléments du résultat global.
- Conformément à un avis émis le 26 mars 2014, Québecor Média a remboursé, le 25 avril 2014, la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 380,0 M\$US, émis le 5 octobre 2007 et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,75 % et échéant le 15 mars 2016, pour un prix de 100,00 % du montant nominal, et a réglé les contrats de couverture afférents. Un gain net de 2,7 M\$ a été comptabilisé dans l'état consolidé des résultats au cours du premier trimestre 2014 relativement à ce remboursement, y compris un gain de 12,5 M\$ enregistré auparavant dans les autres éléments du résultat global.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 27,4 M\$ au premier semestre 2015 (taux d'imposition effectif de 18,3 %), contre 46,9 M\$ (taux d'imposition effectif de 27,7 %) à la même période de 2014, soit un écart favorable de 19,5 M\$. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

- L'écart favorable de la charge d'impôts sur le bénéfice et la variation favorable des taux d'imposition effectif s'expliquent principalement par l'impact de la baisse des passifs d'impôts différés, résultant de l'évolution des dossiers de vérification fiscale, de la jurisprudence et de la législation fiscale.

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Télécommunications

Résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2015

Revenus de 741,5 M\$ au deuxième trimestre 2015, soit une progression de 43,9 M\$ (6,3 %).

- Revenus totaux des services de télédistribution de 262,8 M\$, soit une diminution de 6,2 M\$ (-2,3 %) principalement due à l'impact de la baisse nette du nombre de clients, de la hausse des escomptes et de la diminution des commandes à la télé payante, contrebalancé en partie par la hausse des revenus par client et l'augmentation des revenus générés par la location de terminaux numériques.
- Revenus des services d'accès Internet de 226,3 M\$, en hausse de 14,1 M\$ (6,6 %). Cet écart favorable s'explique surtout par la hausse des revenus par client, la progression des revenus provenant de revendeurs de services d'accès Internet, l'augmentation de la consommation, la location de routeurs sans-fil et la progression de la clientèle.
- Revenus du service de téléphonie par câble de 115,3 M\$, en baisse de 2,8 M\$ (-2,4 %), principalement dû à l'impact de la baisse des revenus interurbains.
- Revenus du service de téléphonie mobile de 96,3 M\$, soit une progression de 29,5 M\$ (44,2 %) due pour l'essentiel à la croissance du nombre de lignes et à la hausse du revenu net par ligne.
- Revenus de Vidéotron Service Affaires de 16,6 M\$, en hausse de 0,6 M\$ (3,8 %).
- Revenus d'équipements vendus aux clients de 14,0 M\$, en hausse de 5,0 M\$ (55,6 %), qui s'explique surtout par la croissance du nombre de branchements en téléphonie mobile et l'augmentation des ventes d'équipements plus performants.
- Les revenus du service de vidéo par contournement ont totalisé 5,4 M\$ au deuxième trimestre 2015, contre 2,2 M\$ à la même période de 2014, soit une hausse de 3,2 M\$, en raison principalement de la hausse importante de la clientèle.
- Les revenus de la chaîne de magasins Le SuperClub Vidéotron ltée (« Le SuperClub Vidéotron ») ont totalisé 2,1 M\$, soit une baisse de 0,3 M\$ (-12,5 %) qui s'explique principalement par la diminution des redevances et l'impact de la fermeture de magasins.
- Revenus autres de 2,7 M\$, soit une hausse de 0,9 M\$ (50,0 %).

RMPA de Vidéotron de 133,71 \$ au deuxième trimestre 2015, contre 123,61 \$ à la même période de 2014, une croissance de 10,10 \$ (8,2 %).

Statistiques de clientèles

Unités de service – Au 30 juin 2015, le nombre total d'unités de service s'établissait à 5 520 100, soit une hausse de 12 900 unités (0,2 %) par rapport à la fin du premier trimestre 2015, contre une augmentation de 35 100 au deuxième trimestre 2014 (tableau 3). Le nombre d'unités de service a augmenté de 225 200 (4,3 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2015. Les unités de service représentent la somme des clients des services de télédistribution, d'accès Internet par câble et du service de vidéo par contournement, à laquelle est ajouté le nombre de lignes en téléphonie par câble et en téléphonie mobile.

Télédistribution – Le nombre de clients pour l'ensemble des services de télédistribution a diminué de 23 000 (-1,3 %) au deuxième trimestre 2015, contre une diminution de 17 200 clients à la même période de 2014, et a diminué de 46 300 clients (-2,6 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2015 (tableau 3). À la fin du deuxième trimestre 2015, les services de télédistribution de Vidéotron desservaient 1 747 600 clients, soit un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 62,6 %, contre 65,0 % un an plus tôt (ce taux correspond au nombre de clients du service par rapport au nombre total de résidences et entreprises desservies par le réseau de câblodistribution, soit 2 793 600 à la fin de juin 2015, contre 2 759 600 un an plus tôt).

- Au 30 juin 2015, le service illico télé numérique desservait 1 552 800 clients, soit une baisse de 2 700 clients (-0,2 %) au deuxième trimestre 2015, contre une diminution de 3 000 clients au même trimestre de 2014. Sur une période de 12 mois, le service de télé numérique a recruté 27 200 clients (1,8 %). Au 30 juin 2015, le taux de pénétration des résidences et entreprises câblées pour le service illico télé numérique s'élevait à 55,6 %, contre 55,3 % un an plus tôt.
- Le service de télédistribution analogique a enregistré une baisse de 20 300 clients (-9,4 %) au deuxième trimestre 2015, contre une diminution de 14 200 clients à la même période de 2014. Sur une période de 12 mois, la baisse s'est établie à 73 500 clients. La migration du service de télédistribution analogique vers le numérique explique en partie cette diminution.

Accès Internet par câble – Le nombre de clients au service d'accès Internet par câble se chiffrait à 1 539 100 au 30 juin 2015, en baisse de 4 000 clients (-0,3 %) au deuxième trimestre 2015, contre une hausse de 200 clients à la même période de 2014. Pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2015, le service d'accès Internet par câble a recruté 28 700 clients (1,9 %) (tableau 3). Au 30 juin 2015, les services d'accès Internet par câble affichaient un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 55,1 %, contre 54,7 % un an plus tôt.

Téléphonie par câble – Au 30 juin 2015, ce service comptait 1 337 700 lignes, soit une baisse de 6 900 (-0,5 %) au deuxième trimestre 2015, contre une diminution de 2 100 lignes au deuxième trimestre 2014. Le nombre de lignes à ce service a diminué de 6 300 (-0,5 %) sur une période de 12 mois (tableau 3). Au 30 juin 2015, le service de téléphonie par câble affichait un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 47,9 %, contre 48,7 % un an plus tôt.

Téléphonie mobile – Au 30 juin 2015, le nombre de lignes à la téléphonie mobile s'établissait à 702 900, soit une augmentation de 40 800 lignes (6,2 %) par rapport à la fin du premier trimestre 2015, contre une hausse de 29 800 lignes au deuxième trimestre 2014. Le nombre de lignes à ce service a augmenté de 150 600 (27,3 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2015 (tableau 3).

Vidéo par contournement – Au 30 juin 2015, le nombre de clients au service de vidéo par contournement s'élevait à 192 800, soit une augmentation de 6 000 clients (3,2 %) par rapport à la fin du premier trimestre 2015, contre une hausse de 24 400 clients au deuxième trimestre 2014. Le nombre de clients à ce service a plus que doublé pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2015, soit une hausse de 98 600 clients (tableau 3).

Tableau 3

Statistiques de la clientèle du secteur Télécommunications à la fin de chaque trimestre depuis les huit derniers trimestres
(en milliers de clients)

	Jun 2015	Mars 2015	Déc. 2014 ¹	Sept. 2014 ¹	Jun 2014 ¹	Mars 2014 ¹	Déc. 2013 ¹	Sept. 2013 ¹
Télédistribution :								
Analogique	194,8	215,1	228,6	251,4	268,3	282,5	297,7	316,7
Numérique	1 552,8	1 555,5	1 553,6	1 544,9	1 525,7	1 528,7	1 527,4	1 513,7
	1 747,6	1 770,6	1 782,2	1 796,3	1 794,0	1 811,2	1 825,1	1 830,4
Internet par câble	1 539,1	1 543,1	1 537,5	1 533,8	1 510,4	1 510,2	1 506,0	1 486,7
Téléphonie par câble ²	1 337,7	1 344,6	1 349,0	1 356,0	1 344,0	1 346,1	1 348,5	1 341,0
Téléphonie mobile ²	702,9	662,1	632,8	590,4	552,3	522,5	504,3	479,1
Service de vidéo par contournement	192,8	186,8	177,7	143,7	94,2	69,8	58,2	48,6
Total (unités de service)	5 520,1	5 507,2	5 479,2	5 420,2	5 294,9	5 259,8	5 242,1	5 185,8

¹ Les statistiques de clientèle ont été retraitées afin de refléter certains ajustements dans la définition des produits.

² En milliers de lignes

Bénéfice d'exploitation ajusté de 342,2 M\$, en hausse de 10,2 M\$ (3,1 %) qui s'explique surtout par :

- l'impact de la hausse des revenus.

Contrebalancé en partie par :

- la hausse de certains frais d'exploitation, dont les frais de publicité, d'ingénierie et du service à la clientèle ;
- l'impact de la hausse du coût par appareil mobile vendu à perte ;
- la hausse des frais de redevances en télédistribution.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 53,9 % au deuxième trimestre 2015, contre 52,4 % à la même période de 2014. Cette augmentation est surtout attribuable à la hausse de certains frais d'exploitation, à l'impact de la hausse du coût par appareil mobile vendu à perte et à l'augmentation des frais de redevances en télédistribution.

Résultats d'exploitation du premier semestre 2015

Revenus de 1,48 G\$, soit une hausse de 82,8 M\$ (5,9 %) essentiellement attribuable aux facteurs mentionnés dans l'analyse des résultats du deuxième trimestre 2015.

- Revenus totaux des services de télédistribution de 530,1 M\$, soit une baisse de 11,8 M\$ (-2,2 %).
- Revenus des services d'accès Internet de 449,8 M\$, en hausse de 27,4 M\$ (6,5 %).
- Revenus du service de téléphonie par câble de 233,1 M\$, soit une diminution de 3,0 M\$ (-1,3 %).
- Revenus du service de téléphonie mobile de 185,6 M\$, en hausse de 57,2 M\$ (44,5 %).
- Revenus de Vidéotron Service Affaires de 33,3 M\$, en hausse de 0,6 M\$ (1,8 %).
- Revenus d'équipements vendus aux clients de 22,7 M\$, en hausse de 4,9 M\$ (27,5 %).
- Revenus du service de vidéo par contournement de 10,8 M\$, en hausse de 6,8 M\$.
- Revenus de la chaîne de magasins Le SuperClub Vidéotron de 4,6 M\$, en baisse 0,5 M\$ (-9,8 %).
- Revenus autres de 5,7 M\$, soit une hausse de 1,1 M\$ (23,9 %).

RMPA de Vidéotron de 132,83 \$ au premier semestre 2015, contre 122,66 \$ à la même période de 2014, en hausse de 10,17 \$ (8,3 %).

Statistiques de clientèle

Unités de service – Hausse de 40 900 unités de service (0,7 %) au premier semestre 2015, contre une augmentation de 52 800 unités de service à la même période de 2014.

Télédistribution – La clientèle de l'ensemble des services de télédistribution a diminué de 34 600 (-1,9 %) au premier semestre 2015, contre une diminution de 31 100 clients à la même période de 2014.

- Baisse de 800 clients au service illico télé numérique au premier semestre 2015, contre une diminution de 1 700 clients à la même période de 2014.
- Le service de télédistribution analogique a perdu 33 800 clients, contre une perte de 29 400 clients au premier semestre 2014.

Accès Internet par câble – Hausse de 1 600 clients (0,1 %) au service d'accès Internet par câble, contre une augmentation de 4 400 clients à la période correspondante de 2014.

Téléphonie par câble – Diminution de 11 300 clients (-0,8 %) au premier semestre 2015, contre une diminution de 4 500 clients à la même période de 2014.

Téléphonie mobile – Augmentation de 70 100 lignes (11,1 %) au premier semestre 2015, contre une hausse de 48 000 lignes à la même période de 2014.

Vidéo par contournement – Augmentation de 15 100 clients (8,5 %) au premier semestre 2015, contre une hausse de 36 000 clients à la même période de 2014.

Bénéfice d'exploitation ajusté de 685,7 M\$, en hausse de 17,8 M\$ (2,7 %) qui s'explique surtout par :

- l'impact de la hausse des revenus.

Contrebalancé en partie par :

- la hausse de certains frais d'exploitation, dont les frais du service à la clientèle, d'ingénierie et de publicité ;
- l'impact de la hausse du coût par appareil mobile vendu à perte ;
- la hausse des frais de redevances en télédistribution ;
- l'impact défavorable de l'enregistrement d'éléments non récurrents d'un montant total de 4,6 M\$.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 53,5 % au premier semestre 2015, contre 52,0 % à la même période de 2014. Cette augmentation s'explique principalement par les mêmes raisons que celles mentionnées ci-dessus dans l'analyse des résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2015, auxquelles il faut ajouter l'impact défavorable d'éléments non récurrents d'un montant total de 4,6 M\$.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 181,0 M\$ au deuxième trimestre 2015, contre 161,8 M\$ à la même période de 2014 (tableau 4).

- Cette augmentation de 19,2 M\$ s'explique surtout par la diminution de 14,3 M\$ des acquisitions d'immobilisations, expliquée principalement par un décalage dans le calendrier des déboursés relatifs aux investissements dans le réseau LTE, et par la hausse de 10,2 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté, contrebalancés en partie par l'augmentation de 5,7 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 344,7 M\$ au premier semestre 2015, contre 333,1 M\$ à la même période de 2014 (tableau 4).

- Cette augmentation de 11,6 M\$ s'explique par la progression de 17,8 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté, contrebalancée par la hausse de 6,2 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

Tableau 4 : Télécommunications

Flux de trésorerie d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Bénéfice d'exploitation ajusté	342,2 \$	332,0 \$	685,7 \$	667,9 \$
Acquisitions d'immobilisations	(141,6)	(155,9)	(303,2)	(299,0)
Acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre)	(21,2)	(15,5)	(39,7)	(37,7)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	1,6	1,2	1,9	1,9
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	181,0 \$	161,8 \$	344,7 \$	333,1 \$

Média

Résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2015

Revenus de 239,7 M\$ au deuxième trimestre 2015, en hausse de 36,4 M\$ (17,9 %).

- Revenus d'édition de journaux en baisse de 8,6 M\$ (-12,7 %).
 - Revenus publicitaires en baisse de 14,3 % ; revenus de tirage en baisse de 4,6 % ; revenus numériques en hausse de 15,6 % ; revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus en baisse de 19,7 %.
 - Baisse des revenus des quotidiens urbains de 10,4 % et revenus des portails stables.
- Augmentation de 19,1 M\$ (20,3 %) des revenus des activités de télédiffusion principalement attribuable à :
 - une hausse des revenus publicitaires et des revenus d'abonnement des services spécialisés, principalement TVA Sports, en raison de l'ajout de la programmation dédiée au hockey de la LNH.

Contrebalancée en partie par :

- la diminution des revenus publicitaires du Réseau TVA.
- Incidence favorable sur les revenus de l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Vision Globale A. R. Itée et sa filiale (« Vision Globale ») en décembre 2014, ayant généré des revenus cinématographiques et audiovisuels de 18,8 M\$ au deuxième trimestre 2015.

- Augmentation de 12,2 M\$ (76,3 %) des revenus d'édition de magazines, en raison principalement de l'impact de l'acquisition de magazines de Transcontinental, le 12 avril 2015.
- Hausse de 0,7 M\$ (26,9 %) des revenus de Québecor Média Affichage, surtout attribuable aux nouveaux revenus publicitaires numériques.
- Diminution de 3,2 M\$ (-12,9 %) des revenus de distribution et d'édition de livres, expliquée principalement par la baisse des activités en librairie et grande diffusion.

Bénéfice d'exploitation ajusté de 11,3 M\$ au deuxième trimestre 2015, en baisse de 17,4 M\$ (-60,6 %).

- Bénéfice d'exploitation ajusté de l'édition de journaux en baisse de 3,9 M\$ (-42,9 %) en raison de :
 - l'impact de la baisse des revenus.
 Contrebalancé en partie par :
 - l'incidence favorable sur le bénéfice d'exploitation ajusté de la réduction des frais d'exploitation, dont l'incidence favorable de 1,5 M\$ liée aux mesures de restructuration.
- Bénéfice d'exploitation ajusté des activités de télédiffusion en baisse de 17,5 M\$ (-96,7 %).
 - investissements dans les coûts de contenu de TVA Sports ;
 - impact de la baisse des revenus de publicité du Réseau TVA.
 Contrebalancés en partie par :
 - l'impact de la hausse des revenus d'abonnement et des revenus publicitaires de TVA Sports ;
 - la baisse des frais d'exploitation du Réseau TVA.
- Incidence favorable de l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Vision Globale ayant généré un bénéfice d'exploitation ajusté de 5,6 M\$ au deuxième trimestre 2015.
- Bénéfice d'exploitation ajusté des activités d'édition de magazines en baisse de 1,6 M\$ (-55,2 %), qui s'explique surtout par l'impact de la baisse des revenus comparables (exclusion faite de l'impact de l'acquisition des magazines de Transcontinental).
- Perte d'exploitation de Québecor Média Affichage en baisse de 0,4 M\$, expliquée par la hausse des revenus.
- Augmentation de 1,1 M\$ de la perte d'exploitation de la distribution et de l'édition de livres, surtout attribuable à l'impact défavorable de la diminution des revenus.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Média (exprimés en pourcentage des revenus) de 95,3 % au deuxième trimestre 2015, contre 85,9 % à la même période de 2014. Cette hausse est surtout attribuable à l'augmentation des coûts de contenu en télévision et par l'impact de la baisse des revenus comparables (en considérant la composante fixe des frais d'exploitation qui ne fluctue pas en proportion de la baisse des revenus), contrebalancée par l'incidence favorable de l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Vision Globale.

Résultats d'exploitation du premier semestre 2015

Revenus de 439,2 M\$ au premier semestre 2015, en hausse de 51,8 M\$ (13,4 %).

- Revenus d'édition de journaux en baisse de 15,1 M\$ (-11,6 %).
 - Revenus publicitaires en baisse de 12,0 % ; revenus de tirage en baisse de 4,2 % ; revenus numériques en hausse de 1,6 % ; revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus en baisse de 18,3 %.
 - Baisse des revenus des quotidiens urbains de 8,8 % et baisse des revenus des portails de 16,7 %.
- Augmentation de 33,2 M\$ (17,9 %) des revenus des activités de télédiffusion, expliquée principalement par les raisons évoquées ci-dessus dans l'analyse des résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2015.
- Revenus de 27,9 M\$ provenant de l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Vision Globale.
- Augmentation de 10,6 M\$ (34,1 %) des revenus d'édition de magazines, en raison principalement de l'incidence favorable sur les revenus de l'acquisition des magazines de Transcontinental le 12 avril 2015.

- Hausse de 1,0 M\$ (22,7 %) des revenus de Québecor Média Affichage, surtout attribuable aux nouveaux revenus publicitaires numériques.
- Augmentation de 0,3 M\$ (0,7 %) des revenus de distribution et d'édition de livres.

Bénéfice d'exploitation ajusté de 5,4 M\$ au premier semestre 2015, en baisse de 17,1 M\$ (-76,0 %).

- Bénéfice d'exploitation ajusté de l'édition de journaux en baisse de 2,8 M\$ (-23,7 %) en raison de :
 - l'impact de la baisse des revenus.
 Contrebalancé en partie par :
 - l'incidence favorable sur le bénéfice d'exploitation ajusté de la réduction des frais d'exploitation, dont l'incidence favorable de 3,5 M\$ liée aux mesures de restructuration.
- Perte d'exploitation ajustée des activités de télédiffusion de 7,9 M\$, contre un bénéfice d'exploitation ajusté de 9,9 M\$ à la période correspondante de 2014, soit un écart défavorable de 17,8 M\$.
 - les investissements dans les coûts de contenu de TVA Sports ;
 - l'impact de la baisse des revenus de publicité du Réseau TVA.
 Contrebalancés en partie par :
 - l'impact de la hausse des revenus d'abonnement et des revenus publicitaires de TVA Sports ;
 - la baisse des frais d'exploitation du Réseau TVA, principalement attribuable à la diminution des coûts de contenu, dont l'impact des ajustements au premier semestre 2014 du coût de certains droits de diffusion des années antérieures liés à des clauses d'indemnisation.
- Incidence favorable de l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Vision Globale ayant généré un bénéfice d'exploitation ajusté de 5,5 M\$ au premier semestre 2015.
- Bénéfice d'exploitation ajusté des activités d'édition de magazines en baisse de 2,9 M\$ (-56,9 %), qui s'explique surtout par les raisons mentionnées ci-dessus dans l'analyse des résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2015.
- Perte d'exploitation de Québecor Média Affichage en baisse de 0,2 M\$, expliquée par la hausse des revenus.
- Diminution de 0,4 M\$ de la perte d'exploitation de la distribution et de l'édition de livres.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Média (exprimés en pourcentage des revenus) de 98,8 % au premier semestre 2015, contre 94,2 % à la même période de 2014. Cette hausse s'explique principalement par les mêmes raisons que celles mentionnées ci-dessus dans l'analyse des résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2015.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 0,3 M\$ au deuxième trimestre 2015, contre 19,6 M\$ à la même période de 2014 (tableau 5). Cet écart défavorable de 19,3 M\$ s'explique surtout par la diminution de 17,4 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur négatifs de 14,4 M\$ au premier semestre 2015, contre des flux positifs de 2,4 M\$ à la même période de 2014 (tableau 5). Cet écart défavorable de 16,8 M\$ s'explique surtout par la diminution de 17,1 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté.

Tableau 5 : Média**Flux de trésorerie d'exploitation**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Bénéfice d'exploitation ajusté	11,3 \$	28,7 \$	5,4 \$	22,5 \$
Acquisitions d'immobilisations	(8,6)	(5,9)	(15,7)	(15,1)
Acquisitions d'actifs incorporels	(2,4)	(3,1)	(4,1)	(5,0)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	—	(0,1)	—	—
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	0,3 \$	19,6 \$	(14,4) \$	2,4 \$

Sports et divertissement**Résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2015**

Revenus de 11,1 M\$, en baisse de 0,5 M\$ (-4,3 %) par rapport au deuxième trimestre 2014, qui s'explique principalement par la baisse de 11,7 % des revenus de production et distribution de musique, surtout attribuable à la diminution des ventes de vidéos, contrebalancée en partie par l'incidence favorable sur les revenus de l'acquisition en novembre 2014 des Remparts de Québec de la LHJMQ.

Perte d'exploitation ajustée de 4,1 M\$ au deuxième trimestre 2015, contre 2,1 M\$ à la même période de 2014, soit un écart défavorable de 2,0 M\$ qui s'explique principalement par le démarrage des nouvelles activités de gestion du Centre Vidéotron dans la ville de Québec.

Résultats d'exploitation du premier semestre 2015

Revenus de 28,8 M\$, en hausse de 3,2 M\$ (12,5 %) par rapport au premier semestre 2014, qui s'explique principalement par l'incidence favorable sur les revenus de l'acquisition des Remparts de Québec.

Perte d'exploitation ajustée de 4,2 M\$ au premier semestre 2015, contre 2,8 M\$ à la même période de 2014, soit un écart défavorable de 1,4 M\$ qui s'explique principalement par les impacts du démarrage des nouvelles activités de gestion du Centre Vidéotron, contrebalancés en partie par l'incidence favorable de la diminution des frais d'exploitation en production et distribution de musique, dont les frais de vente et de marketing.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur négatifs de 7,9 M\$ au deuxième trimestre 2015, contre des flux négatifs de 3,0 M\$ à la même période de 2014 (tableau 6), soit un écart défavorable de 4,9 M\$ qui s'explique par l'augmentation de 2,9 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels, dont les investissements dans les nouvelles activités de gestion du Centre Vidéotron, et par la hausse de 2,0 M\$ de la perte d'exploitation ajustée.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur négatifs de 9,2 M\$ au premier semestre 2015, contre des flux négatifs de 5,6 M\$ à la même période de 2014 (tableau 6), soit un écart défavorable de 3,6 M\$ qui s'explique par l'augmentation de 2,2 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels et par la hausse de 1,4 M\$ de la perte d'exploitation ajustée.

Tableau 6 : Sports et divertissement**Flux de trésorerie d'exploitation**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Perte d'exploitation ajustée	(4,1) \$	(2,1) \$	(4,2) \$	(2,8) \$
Acquisitions d'immobilisations	(3,6)	(0,9)	(4,7)	(2,8)
Acquisitions d'actifs incorporels	(0,2)	-	(0,3)	-
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	(7,9) \$	(3,0) \$	(9,2) \$	(5,6) \$

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Cette section présente une analyse des flux de trésorerie générés et utilisés par la Société ainsi que de la situation financière à la date du bilan.

Exploitation

Deuxième trimestre 2015

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 180,0 M\$ au deuxième trimestre 2015, contre 206,9 M\$ à la même période de 2014.

- Cette diminution de 26,9 M\$ s'explique principalement par :
 - l'écart défavorable de 58,4 M\$ de la variation des actifs et passifs d'exploitation expliqué par la variation de la provision pour impôts exigibles et par le paiement des soldes d'impôts sur le bénéfice à payer dans le secteur Télécommunications ;
 - la diminution de 17,4 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur Média ;
 - la hausse de 3,2 M\$ de la portion monétaire de la charge pour restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux.

Contrebalancés en partie par :

- l'écart favorable de 38,1 M\$ des impôts exigibles ;
- la hausse de 10,2 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur Télécommunications ;
- la diminution de 6,0 M\$ de la portion monétaire des frais financiers.

Premier semestre 2015

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 326,3 M\$ au premier semestre 2015, contre 372,4 M\$ à la même période de 2014.

- Cette diminution de 46,1 M\$ s'explique principalement par :
 - l'écart défavorable de 53,1 M\$ de la variation des actifs et passifs d'exploitation expliqué par la hausse des stocks et le paiement des soldes d'impôts sur le bénéfice à payer dans le secteur Télécommunications ;
 - la diminution de 17,1 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur Média ;
 - la hausse de 7,0 M\$ de la portion monétaire de la charge pour restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux.

Contrebalancés en partie par :

- la diminution de 8,0 M\$ des impôts exigibles ;
- la hausse de 17,8 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur Télécommunications ;
- la diminution de 11,2 M\$ de la portion monétaire des frais financiers.

La baisse de la rentabilité du secteur Média expliquée par les investissements dans la chaîne TVA Sports et par l'impact du passage au numérique, la hausse des stocks et le paiement des soldes d'impôts sur le bénéfice à payer au premier semestre 2015 dans le secteur Télécommunications ont entraîné un impact négatif sur les flux de trésorerie, tandis que la croissance de la rentabilité du secteur Télécommunications et le refinancement de certaines dettes à des taux d'intérêt inférieurs ont eu une incidence favorable.

Fonds de roulement négatif de 106,8 M\$ au 30 juin 2015, contre un fonds de roulement positif de 90,2 M\$ au 31 décembre 2014, soit un écart défavorable de 197,0 M\$ expliqué principalement par le paiement à même le fonds de roulement des licences de spectre dans la bande de 2 500 MHz et des licences SSFE-3 acquises au coût total de 218,8 M\$.

Investissement

Deuxième trimestre 2015

Acquisitions d'immobilisations de 153,9 M\$ au deuxième trimestre 2015, contre 163,0 M\$ à la même période de 2014, soit une diminution de 9,1 M\$, principalement attribuable à un décalage dans le calendrier des déboursés relatifs aux investissements dans le réseau LTE, dans le secteur Télécommunications.

Acquisitions d'actifs incorporels de 237,2 M\$ au deuxième trimestre 2015, contre 189,7 M\$ à la même période de 2014, soit une augmentation de 47,5 M\$, surtout dans le secteur Télécommunications, reflétant principalement les paiements totalisant 212,4 M\$ effectués au deuxième trimestre 2015 pour l'acquisition de licences de spectre, contre 170,7 M\$ au deuxième trimestre 2014.

Produit d'aliénation d'éléments d'actif de 1,6 M\$ au deuxième trimestre 2015, contre 1,1 M\$ au deuxième trimestre 2014.

Acquisitions d'entreprises de 55,3 M\$ au deuxième trimestre 2015, principalement attribuable à l'acquisition de magazines de Transcontinental par le secteur Média.

Dispositions d'entreprises de 304,2 M\$ au deuxième trimestre 2015, contre 73,7 M\$ à la même période de 2014.

- Au deuxième trimestre 2015, les dispositions d'entreprises s'expliquent principalement par la vente des entreprises de journaux de langue anglaise au Canada, dans le secteur Média.
- Au deuxième trimestre 2014, les dispositions d'entreprises s'expliquent par la vente de 74 journaux hebdomadaires au Québec à Transcontinental Interactif inc., une filiale de Transcontinental.

Premier semestre 2015

Acquisitions d'immobilisations de 323,7 M\$ au premier semestre 2015, contre 317,2 M\$ à la même période de 2014, soit une hausse de 6,5 M\$, principalement dans le secteur Télécommunications.

Acquisitions d'actifs incorporels de 264,5 M\$ au premier semestre 2015, contre 260,8 M\$ à la même période de 2014, soit une augmentation de 3,7 M\$, surtout dans le secteur Télécommunications, reflétant principalement les paiements totalisant 218,8 M\$ effectués au premier semestre 2015 pour l'acquisition de licences de spectre, contre 217,4 M\$ au premier semestre 2014.

Produit d'aliénation d'éléments d'actif de 1,9 M\$ au premier semestre 2015, stable en comparaison avec le premier semestre 2014.

Acquisitions d'entreprises de 90,8 M\$ au premier semestre 2015, contre 0,6 M\$ à la même période de 2014.

- Au premier semestre 2015, les acquisitions d'entreprises s'expliquent surtout par les acquisitions de 4Degrés Colocation inc. (« 4Degrés Colocation ») par le secteur Télécommunications et des magazines de Transcontinental par le secteur Média.

Dispositions d'entreprises de 304,2 M\$ au premier semestre 2015, contre 73,7 M\$ à la même période de 2014, pour les raisons déjà mentionnées dans l'analyse du deuxième trimestre 2015.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média

Deuxième trimestre 2015

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média de 13,8 M\$ au deuxième trimestre 2015, contre 43,8 M\$ à la même période de 2014 (tableau 7).

- Cet écart défavorable de 30,0 M\$ s'explique par :
 - la diminution de 33,7 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies ;
 - l'augmentation de 5,8 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre).Contrebalancées par :
 - la diminution de 9,0 M\$ des acquisitions d'immobilisations.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québec Média négatifs de 24,1 M\$ au premier semestre 2015, contre des flux positifs de 31,9 M\$ à la même période de 2014 (tableau 7).

- Cet écart défavorable de 56,0 M\$ s'explique par :
 - la diminution de 47,1 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies ;
 - l'augmentation de 6,6 M\$ des acquisitions d'immobilisations ;
 - la hausse de 2,3 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre).

Tableau 7

Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québec Média

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs				
Télécommunications	181,0 \$	161,8 \$	344,7 \$	333,1 \$
Média	0,3	19,6	(14,4)	2,4
Sports et divertissement	(7,9)	(3,0)	(9,2)	(5,6)
Siège social de Québec Média	(2,1)	(1,5)	(1,4)	0,9
	171,3	176,9	319,7	330,8
Portion monétaire de la charge d'intérêt	(72,8)	(78,4)	(152,2)	(162,9)
Portion monétaire de la charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux	(5,7)	(2,5)	(10,1)	(3,1)
Impôts exigibles	12,6	(25,5)	(23,7)	(31,7)
Autres	0,4	(0,8)	2,4	1,2
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	(92,0)	(25,9)	(160,2)	(102,4)
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québec Média				
	13,8 \$	43,8 \$	(24,1) \$	31,9 \$

Tableau 8

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de Québecor

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média présentés au tableau 7	13,8	43,8	(24,1)	31,9
Éléments des flux de trésorerie du siège social de Québecor :				
Flux de trésorerie du secteur	0,9	2,1	1,3	5,4
Portion monétaire de la charge d'intérêt	(6,2)	(6,6)	(12,6)	(13,1)
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	(5,6)	(13,3)	(5,8)	(10,5)
	(10,9)	(17,8)	(17,1)	(18,2)
Plus l'acquisition d'immobilisations	153,9	163,0	323,7	317,2
Plus l'acquisition d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition de licences)	24,8	19,0	45,7	43,4
Moins les produits de l'aliénation d'éléments d'actif	(1,6)	(1,1)	(1,9)	(1,9)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de Québecor	180,0	206,9	326,3	372,4

Financement

Dettes consolidées (dette à long terme plus les emprunts bancaires) en baisse de 6,0 M\$ au premier semestre 2015. Variation nette favorable de 189,9 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés.

- Au premier semestre 2015, l'augmentation de la dette est essentiellement attribuable à :
 - l'impact défavorable du taux de change estimé à 229,1 M\$. La hausse attribuable à ce facteur a été contrebalancée par une hausse de l'actif (ou une baisse du passif) liée aux ententes de swaps sur devises comptabilisées sous « Instruments financiers dérivés ».
- Au cours de la même période, la dette a diminué principalement pour les raisons suivantes :
 - le remboursement par anticipation et le retrait par Vidéotron, le 10 avril 2015, de la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 175,0 M\$US émis le 16 septembre 2005 et en circulation, portant intérêt à un taux de 6,375 % et échéant le 15 décembre 2015 ;
 - les remboursements courants totalisant 12,5 M\$ sur les facilités de crédit et autres de Vidéotron et de Québecor Média ;
 - la baisse de 6,7 M\$ de la dette de Québecor.
- Les actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés sont passés d'un actif net de 298,1 M\$ au 31 décembre 2014 à un actif net de 488,0 M\$ au 30 juin 2015, soit une variation nette favorable de 189,9 M\$ expliquée par :
 - l'écart favorable du taux de change sur la valeur des instruments financiers dérivés.

Contrebalancé par :

 - l'impact défavorable sur la juste valeur des instruments financiers dérivés de l'évolution des taux d'intérêt au Canada par rapport aux États-Unis ;
 - la réalisation de l'actif lié aux contrats de couverture de Québecor Média dans le cadre de l'achat et du remboursement par anticipation, le 10 avril 2015, d'un montant en capital global de 175,0 M\$US des billets de premier rang portant intérêt à un taux de 6,375 %.

- Le 16 juillet 2015, Vidéotron a remboursé par anticipation et a retiré la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 75,0 M\$US émis le 15 avril 2008 et en circulation, portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant le 15 avril 2018, a réalisé l'actif des contrats de couverture afférents, et a remboursé par anticipation et retiré la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 300,0 M\$ émis le 13 janvier 2010 et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,125 % et échéant le 15 janvier 2020.
- Le 16 juin 2015, Vidéotron a modifié sa facilité de crédit renouvelable garantie de 575,0 M\$ afin de l'augmenter à 615,0 M\$ et de proroger son échéance de deux ans jusqu'au 20 juillet 2020. Vidéotron a aussi conclu une nouvelle facilité de crédit renouvelable non garantie de 350,0 M\$ venant à échéance le 20 juillet 2020. Les conditions de cette nouvelle facilité de crédit non garantie sont similaires aux modalités de la facilité de crédit renouvelable garantie de Vidéotron.
- Le 20 mars 2015, Groupe TVA a complété un placement de droits, par laquelle Groupe TVA a reçu un produit brut total d'environ 110,0 M\$ pour l'émission de 19 434 629 actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA. Dans le cadre du placement de droits, Québecor Média a souscrit 17 300 259 actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA pour un coût total de 97,9 M\$ et, par conséquent, sa participation totale en actions dans Groupe TVA est passée de 51,5 % à 68,4 %.

Situation financière

Liquidités disponibles nettes de 1,34 G\$ au 30 juin 2015 pour Québecor Média et ses filiales détenues à part entière, soit une encaisse de 74,3 M\$ et des lignes de crédit bancaire disponibles et inutilisées de 1,26 G\$, avant l'impact du rachat, le 16 juillet 2015, des billets de premier rang de Vidéotron d'un montant en capital global de 75,0 M\$US, portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant le 15 avril 2018, et du rachat, le 16 juillet 2015, des billets de premier rang de Vidéotron d'un montant en capital global de 300,0 M\$, portant intérêt à un taux de 7,125 % et échéant le 15 janvier 2020.

Liquidités disponibles nettes de 111,7 M\$ pour Québecor au niveau corporatif, soit un découvert bancaire de 1,3 M\$ et des lignes de crédit bancaire disponibles et inutilisées de 113,0 M\$.

Dettes consolidées totalisant 5,28 G\$ au 30 juin 2015, soit une diminution de 6,0 M\$ par rapport au 31 décembre 2014. Variation nette favorable de 189,9 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés (cf. « Financement » ci-dessus).

- La dette consolidée comprenait essentiellement les dettes de 2,85 G\$ de Vidéotron (2,93 G\$ au 31 décembre 2014), de 76,9 M\$ de Groupe TVA (78,2 M\$ au 31 décembre 2014), de 2,28 G\$ de Québecor Média (2,20 G\$ au 31 décembre 2014) et de 70,5 M\$ de Québecor (77,2 M\$ au 31 décembre 2014).

Au 30 juin 2015, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffrait comme suit :

Tableau 9

Capital minimal à rembourser sur la dette à long terme de Québecor

Périodes de 12 mois terminées les 30 juin

(en millions de dollars canadiens)

2016	23,9	\$
2017	57,5	
2018	147,2	
2019	17,4	
2020	351,3	
2021 et ultérieurement	4 724,1	
Total	5 321,4	\$

Pro forma du rachat, le 16 juillet 2015, de billets de premier rang de Vidéotron portant intérêt à des taux de 9,125 % et de 7,125 %, l'échéance moyenne pondérée de la dette consolidée de Québecor était d'environ 7,2 années au 30 juin 2015 (7,2 années au 31 décembre 2014). La dette était constituée approximativement de 85,3 % de dettes à taux fixe (82,6 % au 31 décembre 2014) et de 14,7 % de dettes à taux variable (17,4 % au 31 décembre 2014).

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir les engagements en matière d'investissement en immobilisations, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de remboursement de dettes, de contribution conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions et de paiement de dividendes. La Société est d'avis qu'elle sera en mesure de faire face aux échéances futures de ses dettes, qui sont relativement échelonnées au cours des prochaines années.

La Société et ses filiales sont assujetties au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives conformément à leurs ententes de financement respectives. Les indicateurs clés de ces ententes de financement comprennent, entre autres, le ratio de couverture du service de la dette et le ratio d'endettement (dette à long terme sur le bénéfice d'exploitation ajusté). Au 30 juin 2015, la Société et ses filiales respectaient tous leurs ratios financiers et clauses financières restrictives de leurs conventions de financement.

Dividendes déclarés

- Le 29 juillet 2015, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,035 \$ par action sur les actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B »). Ce dividende sera versé le 8 septembre 2015 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 août 2015.

Enchères du spectre dans la bande de 2 500 MHz et des SSFE-3

Québecor Média et sa filiale Vidéotron ont annoncé, le 6 mars 2015, l'acquisition de quatre licences SSFE-3, à la suite des enchères du spectre mobile commercial, pour un montant total de 31,8 M\$. Ces licences couvrent l'est du Québec, le sud du Québec, le nord du Québec, l'est de l'Ontario et l'Outaouais. Ces licences ont été émises à Vidéotron par Industrie Canada le 21 avril 2015.

Québecor Média et sa filiale Vidéotron ont annoncé, le 12 mai 2015, l'acquisition de 18 licences dans quatre provinces canadiennes, à la suite des enchères du spectre mobile commercial dans la bande de 2 500 MHz. Les licences d'exploitation, acquises au coût de 187,0 M\$, couvrent la totalité de la province du Québec, ainsi que les plus grands centres urbains du Canada dont les villes de Toronto, d'Ottawa, de Calgary, d'Edmonton et de Vancouver. Ces licences ont été émises à Vidéotron par Industrie Canada le 24 juin 2015.

Gain éventuel

Le 6 mars 2015, la Cour d'appel du Québec a donné raison à Vidéotron et à Groupe TVA en condamnant Bell ExpressVu Limited Partnership (« Bell ExpressVu »), une filiale de Bell Canada, à verser une indemnité totale de 135,3 M\$ à Vidéotron et de 0,6 M\$ à Groupe TVA pour avoir négligé d'implanter un système de sécurité adéquat pour empêcher le piratage de ses signaux télévisuels diffusés par satellite de 1999 à 2005, au détriment de ses concurrents et diffuseurs. En mai 2015, des lettres de crédit ont été émises à Vidéotron et à Groupe TVA pour garantir le paiement des indemnités prévues par le jugement. En mai 2015, Bell ExpressVu a demandé à la Cour suprême du Canada d'interjeter appel. Une décision est attendue quant à cette requête.

Analyse du bilan consolidé au 30 juin 2015

Tableau 10

Bilan consolidé de Québecor

Analyse des principales variations entre les 30 juin 2015 et 31 décembre 2014

(en millions de dollars canadiens)

	30 juin 2015	31 déc. 2014	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
Actif				
Espèces et quasi-espèces	87,1 \$	395,3 \$	(308,2) \$	Flux de trésorerie utilisés dans les activités d'investissement, dont les paiements dans le cadre d'acquisitions par Vidéotron de licences de spectre et dans les activités de financement, en excédant des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation
Actifs nets détenus en vue de la vente ¹	15,8	300,2	(284,4)	Vente des entreprises de journaux de langue anglaise, contrebalancée par le reclassement des activités de ventes au détail de Groupe Archambault
Immobilisations	3 427,2	3 430,4	(3,2)	Acquisitions d'immobilisations (cf. « Investissement ») et acquisition de 4Degrés Colocation et des magazines de Transcontinental, moins l'amortissement de la période
Actifs incorporels	1 179,2	945,8	233,4	Achat de licences de spectre dans la bande de 2 500 MHz et de licences SSFE-3, et acquisition de 4Degrés Colocation et des magazines de Transcontinental
Écart d'acquisition	2 737,7	2 714,6	23,1	Impact de l'acquisition de 4Degrés Colocation et des magazines de Transcontinental, contrebalancé par la dépréciation de l'écart d'acquisition du secteur Média
Instruments financiers dérivés ²	488,0	298,1	189,9	Cf. « Financement »
Passif				
Créditeurs et frais encourus	577,0	650,2	(73,2)	Incidence de la variation courante des activités
Impôts sur le bénéfice ³	(1,7)	78,8	(80,5)	Paiement des soldes à payer d'impôts sur le bénéfice
Dette à long terme, y compris la portion à court terme et les emprunts bancaires	5 277,5	5 283,5	(6,0)	Cf. « Financement »

¹ Actif à court terme moins le passif à court terme

² Actif à court et à long terme moins le passif à court et à long terme

³ Passif à court terme moins l'actif à court terme

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 30 juin 2015, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêt sur la dette à long terme, le remboursement de capital et d'intérêt sur les débentures convertibles, les paiements minimaux exigibles relatifs aux contrats de location-exploitation, les engagements relatifs aux acquisitions d'immobilisations et autres engagements, et ceux relatifs aux instruments financiers dérivés, moins les encaissements prévus sur les instruments financiers dérivés. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 11.

Tableau 11
Obligations contractuelles de Québecor au 30 juin 2015
(en millions de dollars canadiens)

	Total	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	5 ans et plus
Dette à long terme ¹	5 321,4	\$ 23,9	\$ 204,7	\$ 368,7	\$ 4 724,1
Débentures convertibles ²	648,7	–	–	648,7	–
Paiements d'intérêts ³	2 104,1	272,3	620,9	561,5	649,4
Contrats de location-exploitation	249,4	48,7	69,3	44,6	86,8
Acquisitions d'immobilisations et autres engagements	1 465,8	287,8	325,0	210,9	642,1
Instruments financiers dérivés ⁴	(527,1)	(3,5)	37,5	1,8	(562,9)
Total des obligations contractuelles	9 262,3	\$ 629,2	\$ 1 257,4	\$ 1 836,2	\$ 5 539,5

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements pour enregistrer les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées aux risques de taux d'intérêt couverts, aux dérivés incorporés et aux frais de financement.

² Basé sur la valeur au marché au 30 juin 2015 d'un nombre d'actions correspondant au résultat de la division du capital impayé par le cours d'une action catégorie B de Québecor à cette date, sous réserve d'un prix plancher de 19,25 \$ et d'un prix plafond de 24,0625 \$. La Société peut aussi racheter les débentures convertibles en émettant le nombre d'actions catégorie B correspondant.

³ Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme et les débentures convertibles, selon les taux d'intérêt en vigueur et les taux d'intérêt des couvertures, et selon les taux de change des couvertures sur devises au 30 juin 2015.

⁴ Estimation des encaissements futurs, déduction faite des déboursés futurs liés à la couverture des devises en utilisant des instruments financiers dérivés.

Transactions entre parties liées

Au cours du deuxième trimestre 2015, la Société et ses filiales ont effectué des achats et ont engagé des dépenses de loyers avec des sociétés liées pour un montant de 2,6 M\$ (1,5 M\$ à la même période de 2014), compris dans les achats de biens et services. La Société et ses filiales ont effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 1,1 M\$ (0,8 M\$ à la même période de 2014). Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Au cours du premier semestre 2015, la Société et ses filiales ont effectué des achats et ont engagé des dépenses de loyers avec des sociétés liées pour un montant de 1,8 M\$ (1,4 M\$ à la même période de 2014), compris dans les achats de biens et services. La Société et ses filiales ont effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 2,0 M\$ (1,6 M\$ à la même période de 2014). Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Capital-actions

Conformément aux exigences des autorités canadiennes régissant les normes de présentation du rapport de gestion, le tableau 12 présente les données du capital-actions de la Société au 15 juillet 2015. De plus, 1 310 000 options d'achat d'actions de la Société étaient en circulation au 15 juillet 2015.

Tableau 12

Capital-actions

(en actions et en millions de dollars canadiens)

	Au 15 juillet 2015	
	Émises et en circulation	Valeur comptable
Actions catégorie A	38 951 472	8,6 \$
Actions catégorie B	83 721 692	317,8

Le 31 juillet 2014, Québecor a déposé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 500 000 actions catégorie A représentant approximativement 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 2 000 000 actions catégorie B représentant environ 2,4 % des actions catégorie B émises et en circulation au 29 juillet 2014. Les rachats peuvent être effectués entre les 13 août 2014 et 12 août 2015, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Le 29 juillet 2015, le conseil d'administration de Québecor a autorisé le renouvellement du programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 500 000 actions catégorie A représentant approximativement 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 2 000 000 actions catégorie B représentant approximativement 2,4 % des actions catégorie B émises et en circulation au 29 juillet 2015. Les rachats peuvent être effectués entre les 13 août 2015 et 12 août 2016, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Au cours du premier semestre 2015, la Société a racheté et annulé 203 300 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 6,3 M\$ (455 000 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 11,7 M\$ au premier semestre 2014). L'excédent de 5,5 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été enregistré en réduction des bénéfices non répartis (10,0 M\$ au premier semestre 2014).

Instruments financiers

La Société utilise de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et des quasi-espèces, des débiteurs, des placements à long terme, des dettes bancaires, des créditeurs et charges à payer, des dettes à long terme, des débiteures convertibles et des instruments financiers dérivés.

Afin de gérer les risques liés à la variation des taux de change et des taux d'intérêt, la Société et ses filiales utilisent des instruments financiers dérivés i) pour fixer en dollars canadiens les versements sur leurs dettes libellées en dollars US (intérêt et capital) et certains achats de stocks et d'investissements en immobilisations libellés en devises, ii) pour obtenir un équilibre établi entre des dettes à taux fixe et à taux variable et iii) pour fixer la valeur de certains instruments financiers dérivés par l'entremise d'opérations de compensation. La Société et ses filiales n'ont pas l'intention de régler leurs instruments financiers dérivés avant leur échéance puisqu'aucun de ces instruments n'est détenu ou émis à des fins spéculatives.

Certaines ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt conclues par la Société et ses filiales comportent une option qui permet à chacune des parties de régler le contrat d'échange à une date spécifique, à la valeur du marché du moment.

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme, des débiteures convertibles et des instruments financiers dérivés aux 30 juin 2015 et 31 décembre 2014 sont les suivantes :

Tableau 13**Juste valeur de la dette à long terme, des débetures convertibles et des instruments financiers dérivés**

(en millions de dollars canadiens)

Actif (passif)	30 juin 2015		31 décembre 2014	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme ^{1,2}	(5 321,4)	\$ (5 412,7)	\$ (5 326,7)	\$ (5 444,7)
Débetures convertibles ³	(674,3)	(674,3)	(711,8)	(711,8)
Instruments financiers dérivés ⁴				
Options de règlement anticipé	7,4	7,4	8,2	8,2
Contrats de change à terme ⁵	5,2	5,2	4,2	4,2
Ententes de swaps de taux d'intérêt	(0,8)	(0,8)	(0,5)	(0,5)
Ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt ⁵	483,6	483,6	294,4	294,4

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements de la juste valeur de la dette à long terme liée au risque de taux d'intérêt couvert, des dérivés incorporés et des frais de financement.

² La juste valeur de la dette à long terme exclut la juste valeur des options de règlement anticipé présentée séparément dans le tableau.

³ La valeur comptable et la juste valeur des débetures convertibles sont composées du capital initial et de la valeur des caractéristiques de conversion, au prix plafond et au prix plancher, comptabilisés comme dérivés incorporés.

⁴ La juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme éléments de couverture est un actif de 488,0 M\$ au 30 juin 2015 (un actif de 298,6 M\$ au 31 décembre 2014).

⁵ La valeur des contrats de change à terme utilisés pour fixer la valeur des positions de couverture existantes est déduite de la valeur des instruments financiers ainsi compensés.

Les gains sur évaluation et conversion des instruments financiers pour les deuxièmes trimestres et premiers semestres 2015 et 2014 sont résumés dans le tableau 14.

Tableau 14**Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Perte (gain) sur les dérivés incorporés relatifs aux dettes à long terme et perte sur les instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée	-	\$ 3,1	\$ (0,1)	\$ 2,7
Gain sur les dérivés incorporés relatifs aux débetures convertibles	(47,6)	(22,4)	(40,0)	(23,8)
Gain sur renversement des dérivés incorporés lors du rachat de dettes	(0,1)	-	(0,4)	(1,1)
Perte sur la tranche inefficace des couvertures des flux de trésorerie	0,4	0,2	1,2	0,2
Perte (gain) sur la tranche inefficace des couvertures de la juste valeur	1,4	(1,7)	(1,5)	(1,7)
	(45,9)	\$ (20,8)	\$ (40,8)	\$ (23,7)

Des pertes de 32,2 M\$ et de 24,9 M\$, respectivement au deuxième trimestre 2015 et au premier semestre 2015, ont été inscrites aux autres éléments du résultat global, relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (gain de 3,3 M\$ et perte de 8,3 M\$, respectivement au deuxième trimestre 2014 et au premier semestre 2014).

La juste valeur estimative de la dette à long terme et des débetures convertibles est fondée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles ou sur des modèles d'évaluation. Lorsque la Société utilise des modèles d'évaluation, la juste valeur est fondée sur la

valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de la période ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance.

La juste valeur des instruments financiers dérivés constatée aux bilans consolidés est estimée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument dérivé et des facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours de change à la fin de la période. La juste valeur constatée des instruments dérivés est aussi rajustée pour refléter le risque d'inexécution, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en attribuant une prime liée au risque de défaillance de crédit, fondée sur une combinaison de données de marché observables et non observables, à l'exposition nette par l'autre partie au contrat ou la Société.

La juste valeur des options de règlement anticipé constatée comme des dérivés incorporés et des dérivés incorporés liés aux débetures convertibles est déterminée selon les modèles d'évaluation des options qui utilisent des données du marché, y compris la volatilité, les facteurs d'actualisation et les taux d'intérêt et les primes de crédit implicites aux prix ajustés des instruments sous-jacents

Changement d'estimations comptables

Au cours du deuxième trimestre 2015, la Société a révisé son évaluation de la durée d'utilité de ses licences de spectre. Considérant les récentes enchères du spectre et les développements dans l'industrie des télécommunications, la Société est maintenant d'avis que ses licences de spectre ont une durée d'utilité indéterminée sur la base des faits suivants :

- La Société a l'intention de renouveler les licences de spectre et croit qu'il est probable qu'elles soient renouvelées par Industrie Canada ;
- La Société possède la capacité financière et opérationnelle de renouveler ces licences de spectre ;
- Actuellement, le contexte concurrentiel, juridique et réglementaire ne limite pas la durée d'utilité des licences de spectre ;
- La Société ne prévoit aucune limite de période durant laquelle ces licences pourront générer des flux de trésorerie dans le futur.

Par conséquent, à partir du 1^{er} avril 2015, la Société a cessé d'amortir les licences de spectre qu'elle utilise et aucune charge d'amortissement n'a été comptabilisée au cours du deuxième trimestre 2015. La charge d'amortissement linéaire comptabilisée relativement à ces licences était de 13,9 M\$ au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2015, de 13,9 M\$ au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2014 et de 27,8 M\$ au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2014.

Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2015, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou est susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle n'a été portée à l'attention de la direction de la Société.

Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes ; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur le site Internet à l'adresse <www.sedar.com>.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujétis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou de toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts importants entre les résultats réels et ceux mentionnés dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Québecor Média de continuer à développer son réseau et l'offre de service mobile qui en découle ;
- le climat économique général, les conditions des marchés financiers et économiques, de même que les fluctuations

commerciales subies par les annonceurs de Québecor Média sur le marché publicitaire local, régional et national des journaux et de la télévision ;

- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Québecor est active ;
- la fragmentation de l'univers des médias ;
- des nouvelles technologies qui pourraient changer le comportement des consommateurs à l'égard de l'offre de la gamme de produits de Québecor Média ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient nécessaires pour le développement de son réseau ou pour répondre au développement continu de solutions technologiques alternatives ou l'inaptitude à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Québecor ;
- la capacité de Québecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ou de gérer sa croissance et son expansion ;
- la capacité de Québecor Média de restructurer avec succès les activités de ses journaux afin d'en optimiser l'efficacité dans un contexte de bouleversement de l'industrie des journaux ;
- les interruptions de service sur le réseau de Québecor Média par lequel sont offerts les services de télédistribution numérique, d'accès Internet et de téléphonie, et la capacité de Québecor Média de protéger son réseau contre le piratage ;
- les conflits de travail ou les grèves ;
- les changements dans la capacité de Québecor Média d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- des changements aux lois et aux règlements, ou dans leurs interprétations, qui pourraient entraîner, entre autres, la perte (ou la réduction de la valeur) des licences ou des marchés de Québecor Média ou l'augmentation de la concurrence, des coûts de fonctionnement, ou des dépenses d'investissement ;
- le niveau substantiel de l'endettement de Québecor, le resserrement du marché du crédit ou des restrictions sur les activités commerciales de Québecor imposées par les conditions des emprunts ; et
- les fluctuations des taux d'intérêt pouvant avoir des effets sur les exigences de remboursement des intérêts sur la dette à long terme de Québecor.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à <www.sedar.com> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 30 juillet 2015 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Montréal, Québec

Le 30 juillet 2015

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	2015		2014				2013	
	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.
Revenus	960,9 \$	926,1 \$	953,7 \$	887,8 \$	893,0 \$	873,2 \$	924,9 \$	883,4 \$
Bénéfice d'exploitation ajusté	349,3	339,2	353,2	361,7	359,9	335,0	355,6	364,2
Contribution au bénéfice net (à la perte nette) attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	66,5	41,4	50,7	58,3	55,9	45,1	48,7	58,8
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	47,7	(8,6)	(92,5)	(26,9)	21,2	2,9	(58,0)	(24,8)
Éléments inhabituels	(33,0)	(1,3)	(30,5)	(21,6)	(24,1)	(9,4)	(1,0)	(21,1)
Activités abandonnées	(9,1)	(2,1)	12,8	35,3	(107,8)	0,5	10,6	(201,7)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	72,1	29,4	(59,5)	45,1	(54,8)	39,1	0,3	(188,8)
Données de base par action								
Contribution au bénéfice net (à la perte nette) attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,54 \$	0,34 \$	0,41 \$	0,47 \$	0,45 \$	0,37 \$	0,40 \$	0,47 \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	0,39	(0,07)	(0,75)	(0,22)	0,17	0,02	(0,47)	(0,20)
Éléments inhabituels	(0,27)	(0,01)	(0,25)	(0,17)	(0,20)	(0,07)	(0,01)	(0,17)
Activités abandonnées	(0,07)	(0,02)	0,11	0,29	(0,87)	-	0,08	(1,63)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	0,59	0,24	(0,48)	0,37	(0,45)	0,32	-	(1,53)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)								
	122,8	122,9	122,9	122,9	123,0	123,1	123,5	123,7
Données diluées par action								
Contribution au bénéfice net (à la perte nette) attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,49 \$	0,32 \$	0,38 \$	0,43 \$	0,41 \$	0,34 \$	0,37 \$	0,43 \$
Impact de la dilution	-	0,02	0,03	0,04	-	-	0,03	0,04
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	-	(0,07)	(0,75)	(0,22)	(0,01)	0,02	(0,47)	(0,20)
Éléments inhabituels	(0,23)	(0,01)	(0,25)	(0,17)	(0,17)	(0,07)	(0,01)	(0,17)
Activités abandonnées	(0,07)	(0,02)	0,11	0,29	(0,74)	-	0,08	(1,63)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	0,19	0,24	(0,48)	0,37	(0,51)	0,29	-	(1,53)
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)								
	143,9	123,2	122,9	122,9	143,8	144,2	123,5	123,7